

Election titre 2 iklibrenbib 2020 de l'année

Règlement

Article 1

Le site collaboratif Ziklibrenbib organise l'élection du titre de l'année Ziklibrenbib 2020, qui vise à élire le meilleur titre de musique libre paru en 2019 et chroniqué sur le site ziklibrenbib.fr. Le collectif a sélectionné 14 titres, qu'il soumet au vote du public. Les titres sélectionnés ainsi que l'ensemble des informations relatives à cette animation sont rassemblés sur un site dédié, consultable à l'adresse suivante : ziklibrenbib.fr/election.

Article 2

Jusqu'au 31 mai 2020, les personnes souhaitant participer à cette élection sont invitées à emprunter et copier les titres en compétition dans les médiathèques participantes ou à les télécharger sur le site dédié à l'animation.

Article 3

Pour voter, il suffit de compléter l'un des bulletins de vote mis à disposition dans les médiathèques participantes ou de remplir le formulaire de vote directement sur ziklibrenbib.fr/election. Sur le bulletin figure la liste des 14 titres en compétition ainsi que 3 zones de vote permettant à chaque participant de classer ses 3 titres préférés et de leur attribuer ainsi des points (3 points pour le titre classé en premier,

> 2 points pour celui classé en deuxième et 1 point pour celui classé en troisième). Pour que le bulletin soit valide, il faut impérativement que les 3 titres choisis soient différents les uns des autres. Tout vote reçu après le 31 mai 2020 ne sera pas comptabilisé.

Article 4

A l'issue de la phase de vote, les points reçus pour chaque titre seront additionnés et le titre comptabilisant le plus de points sera élu « titre de l'année Ziklibrenbib 2020 ». Les résultats de l'élection seront dévoilés le 21 juin 2020 dans les médiathèques participantes et annoncés sur le site ziklibrenbib.fr.

Article 5

Chaque médiathèque souhaitant participer à cette animation est invitée à se faire connaître auprès de Ziklibrenbib jusqu'au 18 avril 2020 au plus tard, pour l'organisation de la collecte des bulletins de vote.

La liste des médiathèques participantes peut être consultée sur le site dédié à l'animation.

Illustration de Clarisse Alvin (CC-BY-SA) > instagram.com/clarys_al Logo Ziklibrenbib de Vincent Trefex (CC-BY-SA)













